

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussigné Gilles TATI, Directeur
 Atteste que : FUCHET Romain
 A suivi une formation : R482 - Engins de chantier
 Catégories :



- Engins compacts

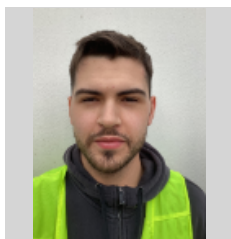
Fait à Saint Ouen l'Aumône
 le 20/04/2026

Dates : 2026-04-17

Durée :

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit

AUTORISATION DE CONDUITE R482 - Engins de chantier



CAT - Type	N° du CACES	NOM Prénom du testeur Épreuves pratiques	Obtention Echéance
00A	Engins compacts 2026.4.R482.00A.5684 Porte-engins : OUI ; Télécommande : NON	Désiré MAKOUTA	17/04/2026 16/04/2036
00D	Engins de compactage		
00E	Engins de transport		
00F	Chariots de manutention		
00G	Utilisation hors production		
0B1	Déplacement séquentiel pelle		
0B2	Déplacement séquentiel foreuses		
0B3	Déplacement séquentiel rail-route		
0C1	Déplacement alternatif chargeuses		
0C2	Déplacement alternatif boteurs		
0C3	Déplacement alternatif niveleuses		

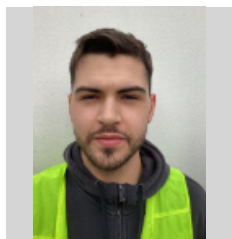
Titulaire :

FUCHET Romain

Date de naissance :

03/12/2002

CACES® R482 - Engins de chantier



CAT - Type	N° du CACES	NOM Prénom du testeur Épreuves pratiques	Obtention Echéance
00A	Engins compacts 2026.4.R482.00A.5684 Porte-engins : OUI ; Télécommande : NON	Désiré MAKOUTA	17/04/2026 16/04/2036
00D	Engins de compactage		
00E	Engins de transport		
00F	Chariots de manutention		
00G	Utilisation hors production		
0B1	Déplacement séquentiel pelle		
0B2	Déplacement séquentiel foreuses		
0B3	Déplacement séquentiel rail-route		
0C1	Déplacement alternatif chargeuses		
0C2	Déplacement alternatif boteurs		
0C3	Déplacement alternatif niveleuses		

Titulaire :

FUCHET Romain

Date de naissance :

03/12/2002

Signataire

Gilles TATI, Directeur

Besoin de conserver une trace digitale de votre permis CACES ? Vous pouvez le retrouver et le partager en suivant ce lien : <https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1mvNiR1KVsqgTbo92PEU9RmnODUjUyZv7>

Ou tout simplement en scannant ce QR-code

CACES sécurisé par

Digiforma

Le logiciel tout-en-un de la formation



Consignes de conduite et de sécurité

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle
Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés et s'assurer de leur port :
- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...
2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins
Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin.
Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée de l'opérateur titulaire.
Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée.
Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Titulaire :
FUCHET Romain
Signature du titulaire

Délivrée le 20/04/2026
par : CFC 95 PROCARIST

Formation et évaluation :
CFC 95 PROCARIST
37, avenue des Béthunes
95310 Saint Ouen l'Aumône

AUTORISATION DE CONDUITE

Valide jusqu'au

Signature et Cachet de l'employeur

L'employeur atteste que le titulaire connaît les lieux et les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
Signature du Médecin du Travail

CACES sécurisé par

Digiforma

Le logiciel tout-en-un de la formation



Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire :

FUCHET Romain

CACES ® numéro(s) :
2026.4.R482.00A.5684



Pour vérifier la validité de ce(s) CACES®
[employeurs]
ou pour éditer l'attestation
correspondante [titulaire]
consulter la base de données CACES®
sur le site : <http://www.ameli.fr>

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.



CFC 95 PROCARIST
37, avenue des Béthunes
95310 Saint Ouen l'Aumône

CACES ®

La marque CACES ® est protégée par un dépôt à l'INPI sous le numéro 03.3237295

Délivré par :
CFC 95 PROCARIST
95310 Saint Ouen l'Aumône

Inscrit dans la base INRS sous le n° :
FR096750-1